

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 21.11.2024
. d'affichage : 21.11.2024

N° de la délibération : 2024-161

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63
. présents : 50
. votants : 56

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, MM. DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. GRAVET Jacques, HINAUT Guy, JOLY Vincent, MM. MARTIN Michel, MERESSE Christian, MUSEUX Gérard, RICHARD Jean-Edouard, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZONE Nathalie,

M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. DUCAMPS Thomas.
Mme VERGULDEZOONE Nathalie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.
Mme GENSE Caroline représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.
M. GRAVET Jacques représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.

Secrétaire de séance : M. WISSOCQ Jean-Marc

OBJET :

ATTRIBUTION DU MARCHÉ SPECTACLE A LA NOUVELLE SCÈNE

Vu la nécessité de conduire la programmation de l'équipement de La Nouvelle Scène par un marché public, vu le choix politique des commissions cultures et du bureau communautaire de lancer une consultation sur une programmation de 10 spectacles par an, entièrement géré par un prestataire privé, tant sur la billetterie, la programmation que la communication,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la consultation lancée par la collectivité, sous la forme de la procédure de l'appel d'offre conformément à l'article L.2124-2 du Code la Commande Publique, pour la prestation de programmation artistique et la mise en œuvre logistique (technique, billetterie, communication) pour le bon déroulement des spectacles programmés à La Nouvelle Scène,

Vu l'avis d'appel public à concurrence publié sur le BOAMP n°24-85615, le 19 juillet 2024, sous la référence 2024_SPECTACLE_LNS ainsi que sur la plateforme acheteur,

Vu la date limite de remise des offres au 13 septembre 2024 à 12h00,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres relative à l'ouverture des plis en date du 19 septembre 2024,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres relative à l'attribution du marché, proposant de retenir la société suivante, pour 3 saisons culturelles, soit une fin maximale à juin 2028 :

OBJET	SOCIETE	MONTANT
Programmation spectacle LNS	SARL GINGER	300.000€ H.T

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la culture,

Le conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour, 25 voix contre (MM. ZIENTEK Sébastien, CARPENTIER Pierre, DE WITASSE THEZY Charles, Mme DELEFORTRIE Luciane, MM. DESACHY Christophe, DUCAMPS Thomas, FRISON Fabrice, FRIZON Hervé, Mme GOMBART Sabine, MM. HAY Francis, LALOI Francois, Mme LEFEVRE Sandra, MM. LEGRAND Eric, LEPERE Didier, Mme MERCIER Marie-Estelle, MM. MEREL Michel, MUSEUX Gérard, ORIER Francis, Mme RAGUENEAU Françoise, MM.SLOSARCZYK Florian, URIER Francis, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZOONE Nathalie, M. ZOIS Christophe, Mme ZURICH Christine), 8 abstentions (MM. BOITEL Francis, DEMULE Frédéric, Mme LARDOUX Catherine, MM. LEFEBVRE Eric, PECRIAUX Lucas, Mme POLIN Justine, POLLARD Corinne, M. VASSEUR Christophe), et 2 n'ont pas pris part au vote (BELLARD Joël, PINCHON Jacques),

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

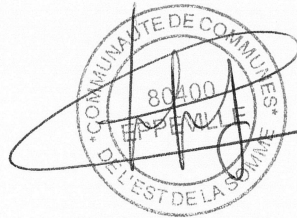
Publié le

ID : 080-200070985-20241128-DELIB_2024_161-DE

S²LO

. n'autorise pas le Président à signer l'Acte d'Engagement de la prestation de programmation artistique et la mise en œuvre logistique (technique, billetterie, communication) pour le bon déroulement des spectacles programmés à La Nouvelle Scène.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le



ID : 080-200070985-20241128-DELIB_2024_161-DE